

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.Bureau : No 30, rue Saint-Jacques,
Montréal.Abonnements : Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50Publié par
La Société de publication commerciale,
MONTE & HELBRONNER, gérants.

MONTREAL, 30 SEPT. 1887

LA SITUATION DES BANQUES

La Gazette du Canada nous apporte le tableau de la situation des Banques au 31 août dernier ; nous en donnons ici un sommaire, avec les chiffres du mois précédent, pour la comparaison :

	AOÛT 1887	JUILLET 1887
Capital autorisé.....	77,079,009	77,079,009
Capital versé.....	60,841,106	60,824,783
Réserves.....	17,053,814	17,600,296
Circulation.....	31,000,407	30,845,304
Dépôts des gouvernements.....	6,438,046	7,585,928
Cautionnements.....	544,322	554,705
Dép. publics remb. à demande.....	49,882,105	48,994,218
Dép. publics remb. après avis.....	57,079,999	57,206,246
Dép. ou prêts d'autres Banques garantis.....	32,600	93,600
Dép. ou prêts d'autres Banques non garantis.....	1,348,475	1,207,730
Balances dues à d'autres Banques au Canada.....	683,235	1,253,106
Balances dues à d'autres Banques à l'étranger.....	182,816	129,343
Balances dues à d'autres Banques en Angleterre.....	1,002,812	1,847,965
Autres dettes.....	209,163	275,153
Totaux, passif.....	\$150,138,644	149,993,298
	ACTIF	
Espèces.....	5,987,701	5,871,545
Billets du Dominion.....	9,457,917	9,412,485
Billets & chèques d'autres Banques.....	5,525,206	5,019,544
Créances sur Banques canadiennes.....	2,963,060	3,319,827
Créances sur Banques étrangères.....	11,041,807	14,114,700
Créances sur Banques anglaises.....	3,004,034	4,003,842
Actif promptement réalisable.....	\$ 39,170,725	\$41,801,952
Obligations fédérales.....	3,120,214	3,164,581
Valeurs publiques étrangères.....	3,905,840	3,633,137
Prêts aux gouvern. Prov. & Féd.....	2,608,836	2,071,445
Prêts sur titres, valeurs.....	11,029,508	11,024,008
Prêts à des corporations municipales.....	2,995,208	2,839,670
Prêts à d'autres corporations et Compagnies.....	15,713,228	14,825,160
Prêts à d'autres Banques, garantis.....	307,089	199,492
Prêts à d'autres Banques, non garantis.....	179,728	207,721
Escompt. en cours.....	138,395,449	136,711,047
Effets échus et non garantis.....	1,241,189	1,212,407
Autres créances échues, non garanties.....	56,104	55,025
Effets & créances échus, garantis.....	1,030,999	1,578,143
Immeubles.....	1,210,976	1,222,880
Créances hypothécaires.....	800,003	802,728
Immeubles occupés par les bureaux des Banques.....	3,594,029	3,576,388
Autres valeurs.....	3,696,632	3,582,186
Totaux, actif.....	\$230,333,217	230,008,069

De l'ensemble de ce tableau comparatif se dégage d'abord la preuve d'une augmentation de l'activité commerciale au mois d'août. Cette preuve ressort du fait que les Banques ont dû rappeler \$2,500,000 de leurs fonds placés à l'étranger, pour faire face à la demande d'escompte de la part des négociants, et aussi de la part de quelques Compagnies.

En effet, nous trouvons le chiffre des escomptes en cours augmenté de \$1,684,402 et celui des avances aux corporations augmenté de 888,068, tandis que les placements à l'étranger ont diminué de \$2,472,902.

Cette augmentation des escomptes est normale ; elle provient de la demande de fonds par les marchands de grains, d'animaux, etc., qui commence à se produire généralement à la fin d'août pour continuer jusqu'en novembre. Ces avances servent à augmenter un peu la circulation qui se répand dans la campagne d'août à décembre et ensuite revient à la Banque en décembre, janvier et jusqu'au printemps ; et, de fait, la circulation a augmenté de \$800,000.

Les dépôts des gouvernements ont diminué de \$1,100,000 et les balances dues par les Banques canadiennes ont diminué de \$600,000, les prêts sur titres n'ont varié que de \$5,000 environ.

Les autres chapitres n'offrent guère de différences notables. La balance à notre crédit en Angleterre a été diminuée de \$400,000, et celle à notre débit de \$245,000. Les dépôts, tant à demande qu'à longs termes ont augmenté, les premiers de \$900,000 et les seconds de \$473,000, ce qui a augmenté d'autant les capitaux disponibles.

La liquidation des escomptes échus en août s'est soldée par une augmentation de \$30,000 dans les effets impayés non garantis, et de \$60,000 dans les effets impayés garantis, soit \$90,000 d'augmentation dans la valeur des billets et autres effets qui n'ont pas été honorés à leur échéance.

En somme, malgré ce léger indice de faiblesse, la situation des Banques indique, autant qu'on peut en juger par ces chiffres, une situation solide et prospère, et une activité commerciale satisfaisante.

Voici quelques comparaisons dont les conclusions seront faciles à déduire :

	PASSIF	ACTIF
31 Août.....	\$150,138,644	\$230,333,217
31 Juillet.....	149,993,298	230,008,069
Augmentation.....	\$145,346	\$325,148
		\$325,148
		145,346
Augmentation nette de l'actif.....		\$179,802

Une maison allemande, qui avait déjà établi à Venise des réservoirs pour le pétrole russe, vient de signer une convention avec les chemins de fer italiens pour le transport du pétrole dans toute l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Cette maison fournira elle-même les wagons citernes nécessaires au transport. Le traité aura une durée de vingt ans.

LE TELEPHONE A BON MARCHÉ

Depuis quelques jours plusieurs projets de compagnies de téléphone ont été lancés dans le public.

On promet aux nouveaux souscripteurs des avantages alléchants. Ils seront propriétaires et non locataires de l'instrument ; la souscription annuelle sera réduite à \$35, à \$20 et même à \$12 etc, etc.

Nos concitoyens, qui sont des gens réfléchis, se sont demandés à quel résultat pratique conduirait l'organisation d'une ou plusieurs nouvelles compagnies de téléphone ? A ceci, que les souscripteurs, s'ils voulaient être en communication avec toute leur clientèle, seraient obligés d'avoir autant d'instruments qu'il y aurait de compagnies en existence et par conséquent de payer autant de fois la souscription annuelle. Voilà une belle économie !

On se plaint que le téléphone coûte cher ; mais il n'est pas encore prouvé que la Compagnie Bell ait fait des bénéfices exorbitants ; ses actions ne sont guère cotées au-dessus du pair ; son dividende n'a pas encore dépassé 50%.

On sait qu'elles dépenses entraîne l'organisation d'une compagnie de ce genre ; et sans doute, lorsque les souscripteurs seront plus nombreux, que les frais généraux pourront être réduits, la compagnie sera assez raisonnable pour réduire son tarif en proportion. Car il ne faut pas oublier que nous avons un moyen de contrôler la compagnie, si elle se montrait trop exigeante ; elle a été obligée d'obtenir la permission du conseil de ville pour installer son réseau dans nos rues ; il suffirait donc de lui retirer cette permission pour la ramener à de meilleurs sentiments.

Ce que nous avons donc de mieux à faire, c'est de lui donner le temps, de l'aider à sortir de la période d'enfance et de lui demander, quand ses profits le lui permettront, une réduction substantielle dans son tarif. Ce n'est que de cette façon que nous obtiendrons le téléphone à bon marché.

RELATION, AVEC LA NOUVELLE ZELANDE.

En vue d'étendre autant que possible le commerce extérieur du Canada, fidèle en cela au programme que nous nous sommes tracé, nous résumons la discussion qui a eu lieu, à la chambre de Commerce d'Auckland, à propos des relations commerciales que la Nouvelle Zélande pourrait avoir avec le Canada.

La Chambre de Commerce d'Auckland, après avoir étudié la question, en est arrivée à la conclusion que pour entamer des relations sérieuses avec le Canada il est indispensable :

1. Que des communications rapides à bon marché soient établies entre les deux pays. Ces communications peuvent être obtenues si la ligne de steamers partant de Vancouver faisait escale à Auckland faisant de Sydney son port d'arrivée et de départ. Cette combinaison mettrait le Canada en rapport avec les colonies australiennes ; cette route est celle suivie par les lignes de steamers partant de San Francisco.

2. Que les fabricants et les marchands du Canada renvoyent des échantillons des marchandises vendables dans la Nouvelle Zélande, en les marquant aussi bas que possible. Ces échantillons seront reçus par une maison (sous les auspices de la Chambre de Commerce) et seront mis d'une façon proéminente sous les yeux du public. Actuellement aucune maison ne désire placer des ordres fermes et tous les marchandises consignées non vendues seraient retournées.

On voit par ce qui précède que les relations à établir avec cette colonie dépendent, comme pour la France, de l'établissement d'une ligne, ligne qui nous mettrait en rapport direct avec les colonies anglaises si riches, situées dans l'Océanie.

La Nouvelle Zélande nous paraît être dans une situation prospère, si nous en croyons la balance de son commerce général. Les exportations se sont élevées en 1886 à \$34,500,000 soit \$2,000,000 au-dessus de ses importations. Les importations des produits des Etats-Unis se sont élevées en 1886 à \$620,000, et les exportations aux Etats-Unis à \$1,200,000. Dans l'opinion de la Chambre de Commerce d'Auckland une grande partie des produits américains importés, pourraient être tirés du Canada, lorsque les deux pays seront réunis par une ligne directe.

LA LIGNE FRANCAISE

C'est avec plaisir que nous publions la communication suivante, adressée par MM. Bossières frères et Cie à la Chambre de Commerce du district de Montréal. Ce document prouve quels résultats on est en droit d'attendre de l'établissement de la ligne française, et des efforts faits par les amateurs et les négociants pour étendre les relations commerciales entre les deux pays. Nous nous contentons, pour aujourd'hui de publier cette communication, nous réservant de la commenter dans un de nos prochains numéros :

Montréal, 26 sept. 1887.

M. J. X. Perrault, vice-président de la Chambre de Commerce de Montréal, 44, rue Saint Denis.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre estimée, du 22 courant, et nous nous empressons de vous donner les renseignements que vous nous demandez.

Nous vous prions de transmettre à MM. les membres de la chambre de commerce nos remerciements pour la lettre adressée à l'amiral Vignes.

Ainsi que vous le dites, dans cette lettre, les débuts de notre entreprise sont durs, et nous espérons que le gouvernement français nous donnera un aide suffisant pour perfectionner notre service et le rendre digne des deux nations.

Jusqu'à-là, vous pouvez compter que nous ne reculerons pas devant les sacrifices nécessaires pour amener une augmentation dans les relations commerciales de la France et du Canada.

Déjà nous pouvons dire que certains résultats importants ont été atteints. Comme importation nos marchés ont vu figurer dehors des vins et liqueurs, quincaillerie, verrerie, laines brutes, étoffes,